

Comité de pilotage Avesnoiseries du 04 novembre 2023 Gommegnies.

Présents : Jérémie TONDEUR / Jean Claude DESENNE / Gabriel LEBRUN / Pascal BURLET /
Véronique BURLET / Mokhtar BOUARAB / Hélène SUTTER / Valérie POIX / Martine DERIEUX /
Benoît GUIOST / Carine FREHAUT / Sylvain SIRLANDE / Fanny SIRLANDE

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par le COPIL et non le bureau / Il faut être
adhérent pour participer au COPIL.

Enfants de l'école

Le projet est présenté à la directrice de l'école qui pourra en parler à ses collègues et ainsi faire participer
les enfants au spectacle.

Pour les enfants, il est possible de créer des ateliers en temps scolaire ou en périscolaire. Quoiqu'il
arrive, il faut mettre en route la machine très vite afin de ne pas perdre de temps avec les élèves.

Madame POIX proposera à chaque enfant et parent le projet. Le spectacle se faisant hors période
scolaire, il se fera forcément suivant le bon vouloir des enfants et des parents. La proposition est faite
de venir à la rencontre des enfants (le vendredi 24 novembre) afin de présenter le projet et de les faire
adhérer.

Avancée du spectacle :

Déjà deux ateliers d'écriture. Le travail avance bien. Le synopsis devrait être terminé pour la fin
novembre. Les dialogues seront prêts à la relecture début janvier pour début des répétitions dans la
foulée. Les scènes et la présentation générale doit se faire pour la soirée de lancement à Gommegnies.

Même si les dialogues ne sont pas écrits, cela permettra aux dialoguistes d'adapter les scènes en
fonction du nombre de comédiens sur chaque scène.

Le nom du spectacle est en cours. Des pistes sérieuses ont été avancées. Il doit être défini pour la
soirée de lancement.

Prochain atelier d'écriture le vendredi 24 novembre.

Soirée de lancement

Il était prévu de faire la soirée de lancement pour le 15 décembre. Un problème d'agenda du côté de la
mairie rend indisponible cette date. Proposition est faire d'avancer la soirée au samedi 9 décembre en
fin d'après midi (vers 18h) afin d'éventuellement libérer ceux qui auraient des obligations personnelles.
L'affiche et le nom du spectacle seront dévoilées.

Ce sera l'occasion aussi d'inviter les politiques et les financeurs. Une invitation commune doit être faite.

Validée par le COPIL

Vœux de Gommegnies

Les vœux de la mairie se feront le 27 janvier 2024 à 19h. Le maire souhaite en profiter pour faire un happening sur le spectacle avec le jeu de quelques comédiens de l'association. Il y aura sans doute besoin d'une vingtaine de comédiens.

Validée par le COPIL

Commissions

Les commissions servent à préparer les sujets et les actions à présenter au COPIL. Une fois les actions validées par le COPIL, elles mettent en œuvre les actions à mener.

Proposition de création de plusieurs commissions :

- **Budget / Financements** : Benoit GUIOST / Gabriel LEBRUN / Jérémie TONDEUR
- **Communication** : Jérémie TONDEUR / Clothilde FRESSANCOURT / Luisa LEBRUN / Pascal BURLET / Jean Claude DESENNE / Nicolas BROCHE / Dorothée DELAUNOY
- **Billetterie (technique et organisation)** : Jérémie TONDEUR / Martine DERIEUX / Benoit GUIOST / Carine FREHAUT / Jean Claude DESENE / Fanny SIRLANDE
- **Sécurité / circulation** : DGS / Adjoint aux travaux / Maire / Jean Claude DESENNE / Jérémie TONDEUR / Pascal BURLET
- **Décor / technique** : Véronique BURLET / Hélène SUTTER / Thomas LELONG / Fanny SIRLANDE / Claire FRUCHART / Emmanuela LEBRUN / Pascal BURLET / Jean Claude DESENNE / Dorothée DELAUNOY
- **Restauration / Buvette** : A définir suivant les décisions de répartitions des coûts et des recettes votées en COPIL et proposées par la commission finances.

Une réunion spécifique pour définir le prix d'entrée au spectacle sera proposée. Les prix seront validés en COPIL.

Validée par le COPIL

Articulation Administrative

Quelle portance donner au projet ? Qui sollicite les subventions et qui porte financièrement le projet ?

La proposition de la maire est de conventionner entre les deux structures afin de porter au mieux les demandes auprès des différents financeurs.

Lieux de spectacle

Plusieurs lieux ont été « pistés ». Les jauges des lieux sont plus ou moins importantes. Toutefois il est possible d'imaginer que sur les lieux où la configuration des scènes serait en jauge plus petite, la scène soit divisée en plusieurs parties ou jouée en intégralité mais dans plusieurs pièces.

Les différents lieux sont peu espacés les uns des autres soit un circuit de moins d'1km.

Adhésion

Comme pour les autres spectacles, il faut être à jour de cotisation pour jouer dans le spectacle. Les répétitions du spectacle se faisant uniquement sur 2024, il suffira d'être adhérent 2024 pour participer. Les élèves de l'école (puisque sur temps extra-scolaire), qui voudront participer devront également être à jour.

Gestion des comptes

Magali suivait les comptes de l'association depuis quelques temps. Aujourd'hui, elle souhaite en être déchargée et assurer la transition avec la nouvelle personne désignée.

La personne qui suit les comptes :

- assure le suivi des caisses
- gère le quotidien financier : factures, adhésions, encaissements et dépenses...
- peut agir sur les comptes de l'association
- prépare les bilans et les comptes de résultats pour l'assemblée générale.

Pour le bilan et les comptes de résultats il est possible de passer par un comptable professionnel.

Pascal se propose de prendre le relais de Magali pour suivre les comptes au quotidien. Par contre il ne se sent pas capable de préparer les comptes de résultats et les bilans.

Proposition :

Pascal prend le relais quotidien (gestion des caisses des encaissements et des dépenses).
Un contact va être pris avec un comptable pour gérer les comptes de résultats et les bilans.
Éventuellement, il pourra donner les marches à suivre à Pascal.

Validée par le COPIL